

TOURISME **Montréal**

OFFICE DES CONGRÈS ET DU TOURISME
DU GRAND MONTRÉAL

GREATER MONTRÉAL
CONVENTION AND TOURISM BUREAU

Vendredi le 16 novembre 2007

Monsieur Claude Fabien
Président
Commission de consultation sur le Projet de réaménagement
de l'ancienne gare-hôtel Viger
Office de consultation publique de Montréal
Cours Mont-Royal
1550, rue Metcalfe
Bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6

Monsieur le président,

Nous souhaitons profiter de la tenue des séances de consultations publiques organisées par l'Office de consultation publique de Montréal pour affirmer notre soutien à la réalisation du projet de revitalisation de la Gare-hôtel Viger.

La réputation internationale de Montréal est nourrie en grande partie par la qualité de ses attraits touristiques. Le tourisme, comme vous le savez, occupe une place majeure dans le dynamisme économique de la métropole québécoise. Le Vieux-Montréal joue un rôle prépondérant dans l'attractivité de Montréal pour les millions de touristes étrangers qui nous visitent année après année. La consolidation de l'offre touristique du Vieux-Montréal nous apparaît donc, dans ce contexte, constituer une réelle opportunité d'améliorer encore plus nos performances en termes de visiteurs touristiques.

Le tourisme est en effet un secteur toujours en progression dans la métropole. Le nombre de touristes visitant Montréal a augmenté de 25 % depuis 2001 pour s'établir à 7,6 millions en 2006 et les dépenses touristiques ont également progressé de 25 % pour atteindre 2,6 milliards de dollars en 2006. L'offre hôtelière a augmenté de façon significative pour répondre à cette augmentation du tourisme. Le nombre d'établissements d'hébergement et de restauration dans le Vieux-Montréal a d'ailleurs augmenté de 36 % entre 2000 et 2004.

.../2

Monsieur Claude Fabien
16 novembre 2007
Page 2

Le secteur est du Vieux-Montréal a connu, au cours des dernières années, l'amorce d'une revitalisation fort attendue, tant par les commerçants locaux que par l'industrie touristique montréalaise. Les investissements qui y ont été réalisés contribuent à l'amélioration du tissu urbain de ce territoire longtemps délaissé. Les projets de revitalisation et de consolidation de la portion est du Vieux-Port de Montréal, incluant le secteur du Quai de l'Horloge et du marché Bonsecours, couplés au dynamisme commercial de la Place Jacques-Cartier, constituent des initiatives structurantes pour ce territoire, qui est en quelque sorte le phare de l'attraction touristique montréalaise.

Une plaie reste pourtant bien présente dans le paysage. L'îlot que désire développer les promoteurs de la gare-hôtel Viger viendra cicatrifier le tissu urbain et intégrer, de façon harmonieuse, un joyau patrimonial de grande valeur à l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, en contribuant à faire de ce secteur un quartier vivant et accueillant.

Le projet Viger permettra d'ajouter au nombre de chambres d'hôtel disponibles dans le secteur est du Vieux-Montréal, actuellement mal pourvu en service de ce type. En outre, la mise en valeur d'un site patrimonial unique sera sans conteste un atout pour attirer une clientèle haut de gamme dans ce quartier.

L'importance d'un projet d'une telle envergure dans le développement touristique de Montréal ne fait aucun doute. C'est pourquoi nous désirons profiter de la présente pour exprimer nos inquiétudes quant aux aléas du processus d'approbation actuel qui semble laisser une place prépondérante aux seuls résidents riverains des quelques zones contiguës au projet. Comme ce projet revêt selon nous une envergure métropolitaine, le Conseil municipal de Montréal nous semble être l'instance la plus appropriée pour approuver ce projet, en tenant compte, évidemment, des commentaires reçus lors de la présente consultation publique.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, monsieur le président, veuillez agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Le président-directeur général,



Charles Lapointe, c.p.
CL/dc